

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 371

Artikel: Cinématographie et radiodiffusion : conférence du Conseil international des femmes

Autor: H.Z.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

savent pas ce que c'est que la guerre. Et ceux-là, ce sont des enfants!

Mais les gens qui, l'ayant vue, ne veulent pas revoir la guerre, souhaitent, sans ambition excessive, une limitation progressive des armements, sachant que cette limitation par elle-même, si réduite soit-elle, constituerait déjà une atténuation du risque. De nos jours, on ne fait plus la guerre avec de petits moyens. Les guerres sont des guerres de masses, de nations, avec une tendance à ne plus même distinguer les belligérants des non belligérants, et à chercher dès le début des procédés d'écrasement total. Restreindre les moyens d'action, c'est déjà rendre la guerre plus difficile, et c'est surtout rendre possible les sanctions collectives consignées dans le Pacte. Enfin, c'est rassurer les populations.

GEORGES SCHELLE,
professeur à l'Université de Genève et à
l'Institut des Hautes Etudes Internationales.
(A suivre.)

Nos Prud'femmes

Elections genevoises du 30 janvier 1932

Quand ces lignes seront sous les yeux de nos lectrices, l'ère des inscriptions sera close, et l'heure du scrutin proche. La première partie de la campagne menée par les Sociétés féminines sera donc terminée, soit celle qui a eu trait à la propagande auprès des futures électrices, pour les engager à s'inscrire ainsi que le veut la loi.

Et certainement cette propagande n'a pas été très facile à mener, vu la difficulté d'atteindre la masse des 53,000 femmes, qui, aux termes de notre loi genevoise, possèdent actuellement le droit de vote pour ces élections, en attendant de l'avoir en matière municipale ou politique. Car, alors que pour les électeurs masculins, il existe un fichier électoral qu'il est facile de consulter, pour nous, il n'y a rien. Néant. Nous sommes certes cataloguées dans les statistiques et les recensements, enregistrées à l'état civil, mais éparpillées dans ces bureaux, sans existence politique déterminée, et notre fichier, à nous, électrices, c'est nous qui, par nos inscriptions de ces dernières semaines, avons commencé à le constituer. Impossible donc de mener campagne comme le font nos concitoyens, et force nous a été de recourir à d'autres moyens pour amener les électrices à s'inscrire.

Un appui précieux nous a été donné, disons-le immédiatement, par les Sociétés féminines. La plupart de celles auxquelles nous avons fait appel ont répété cet appel à leurs membres, mieux même, ont pratiqué l'inscription collective, soit recueilli des demandes écrites d'inscriptions qu'elles ont transmises en nombre aux bureaux compétents. La propagande personnelle est venue doubler cet effort, et d'amie à parente, de maison à maison, de classe en magasin, de séances en réunions, on a parlé des prud'femmes et de la prochaine votation; de leur côté, enfin, et parallèlement à notre effort, les Associations professionnelles, syndicats, organisations diverses, ont agi auprès de leurs membres, si directement intéressés à l'activité de ces tribunaux. Mais combien encore sont restées en dehors de toute atteinte! — ceci d'autant plus,

il faut le dire carrément, que ces élections ne présentent pas un caractère palpitant, et qu'incomparablement nombreux sont encore ceux et celles, même dans les milieux officiels, qui ignorent tout des prud'hommes comme des prud'femmes! C'est pour atteindre cette masse inatteignable qu'ont été apposées des affiches dans des magasins, dans des bureaux de placement, distribué des papillons partout où cela a été possible, toutes les bonnes volontés, toutes les possibilités de propagande étant de requête pour cette tâche.

Et maintenant que la liste des femmes électrices est close à Genève pour quatre ans (sera-t-elle dressée avant 1936 pour des élections municipales ou cantonales auxquelles nous prendrons part?...), comment allons-nous voter? Le Comité d'action féminin s'est immédiatement, et dès sa constitution, préoccupé de présenter des candidates aux suffrages des électrices — et, espérons-le, des électeurs équitables, — et a accompli de nombreuses démarches suivant un plan déterminé. En effet, certains groupes comprenant les professions dans lesquelles les femmes ne sont pour ainsi dire pas représentées ont été laissés de côté — et tel est le cas du groupe III (professions du bâtiment), du groupe IV (travailleurs du bois et tapissiers, dans lequel n'entrent que quelques femmes court-poinnières). Dans d'autres groupes, les femmes sont surtout nombreuses du côté ouvrier, comme par exemple le groupe I (horlogerie), le groupe II (bijouterie), et très peu représentées du côté patronal; dans d'autres encore, alors que les femmes ouvrières et employées sont groupées dans des organisations professionnelles, les femmes patronnes n'ont aucun lien du même ordre entre elles (comme par exemple dans les groupes VI (habillement), VII (alimentation), VIII (arts graphiques), IX (transports et jardinages), et X (commerce)). C'est pourquoi le Comité d'action, renonçant à présenter des candidates du côté ouvrier dans ces groupes, s'est adressé avec une parfaite impartialité aux organisations ouvrières, de gauche comme de droite, aux rouges comme aux jaunes, pour leur demander, non seulement de porter des candidates, mais encore de lui en communiquer la liste, afin qu'il puisse à son tour la remettre au choix des électrices; et s'il a pris en main la présentation de candidates patronales seulement dans ces mêmes groupes, c'est uniquement en raison de l'absence de toute organisation. Pour le groupe XI, alors, (professions libérales, professions non classées dans les autres groupes, et « sans profession ») le Comité présente des candidates pour les deux fractions patronale et ouvrière, à défaut d'organisation quelconque qui puisse le faire. Enfin, en ce qui concerne le groupe XII, dont relèvent toutes les électrices domiciliées dans les communes rurales, et dans lequel les différends portent essentiellement sur des questions de travail agricole peu connues des femmes, le Comité d'action a renoncé à présenter des candidates, préfé-

1 Une de nos candidates, domiciliée dans une grande commune suburbaine, désirant obtenir quelques renseignements sur ces élections, est allée les demander à la mairie de cette commune, où on l'a promené de bureau en bureau pour lui répondre enfin qu'on ne savait absolument pas de quoi il s'agissait!

rant concentrer son action plutôt que de l'éparpiller, et se borna à recommander aux électrices de voter pour les candidats masculins qui lui agréeront le mieux, faisant ainsi de la sorte également un apprentissage de la vie politique.

On peut se rendre compte par ce qui précède du gros effort qu'a représenté cette campagne électorale, effort qui n'est certes pas terminé, puisqu'au moment où ces lignes sont écrites s'engagent des pourparlers avec les organisateurs masculins pour leur demander, dans un désir d'entente et de coopération, de faire figurer en bonne place les noms des candidates féminines sur leurs listes, — en bonne place, puisque ce sont toujours les derniers noms de la liste qui tombent! Si la réponse est affirmative, tant mieux; si elle ne l'est pas — et l'on nous dit qu'il existe une si douce tradition de réélire toujours et à perpétuité les mêmes juges prud'hommes, qu'il est bien possible qu'il soit estimé trop cruel d'y renoncer en faveur des nouvelles venues, — eh bien! nous courrons notre chance, et présenterons nous-mêmes nos candidates aux électrices. Inutile de dire que doré et déjà, nous relevons les noms de celles-ci au fur et à mesure de leur inscription, afin de pouvoir leur envoyer en temps utile une liste des candidates de leur groupe, et des indications générales qui ne seront peut-être pas superflues sur la façon de voter.

De toutes façons le résultat de ces élections ne peut manquer d'être intéressant, et nous l'attendons avec curiosité. Et puis, il faut le dire dans un journal comme celui-ci: l'expérience de cette campagne électorale est amusante et l'intérêt manifesté réconfortant. Il y a beaucoup plus de femmes suffragistes à Genève que nous ne le pensions. Ou plus exactement, il y a beaucoup de femmes qui, du moment qu'elles possèdent un droit, tiennent à en faire usage, même si elles ne l'ont pas revendiqué auparavant. Et c'est là ce dont il faudra se souvenir.

E. Gd.

Liste de femmes candidates présentées par le Comité d'Action

Groupe VI (professions de l'habillement):

Mme M. Dupont, couturière, juge patronne
Mme A. Wiegand, » » »

Groupe VII (professions de l'alimentation):

Mme Falk-Vairant, coiffeuse, juge patronne
Mme E. Perez, maîtresse de pension, »
Mlle Marie Muller, pharmacienne, »

Groupe VIII (arts graphiques):

Mme J. Sugnet, imprimeuse, juge patronne
Mme L. Prior, libraire, » »

Groupe X (commerce):

Mme Fath, négociante, juge patronne
Mme G. Ricard, employée, juge ouvrière,
présentée en commun avec l'Association
des commis.

Groupe XI (professions libérales, maîtresses de maison, ménagères, etc.):

Mme Schaufelberger, rentière, juge patronne
Mme E. Lambossy, médecin-dentiste, »
Mme J. Grandjean, maîtresse de maison, »
Mme H. Chenevard de Morsier, »
Mlle P. Soldini, institutrice, juge ouvrière
Mme A. Bonvin, » »
Mme L. Berner, femme de ménage, »

La fermeture des maisons de tolérance à Nancy

Après Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Grenoble et quelques autres villes françaises encore, voici Nancy, qui, par un arrêté de son maire, a décidé la fermeture des maisons de tolérance. Nous reproduisons ci-après deux alinéas des considérants de cet arrêté en raison de la netteté de ces déclarations:

Attendu que les maisons de tolérance sont une cause permanente de démoralisation pour la jeunesse;

Attendu que ces maisons et les autres établissements accessibles au public dans lesquels se pratique la prostitution favorisent le proxénétisme et la traite des femmes; que les femmes qui y habitent ou les fréquentent sont vouées fatalement à la plus basse débauche et à l'alcoolisme;

Le maire de la ville de Nancy arrête:
Toutes les maisons de débauche sont interdites sur le territoire de la ville de Nancy.

Il est inutile de dire que les Sociétés féminines nancéennes et la Ligue de moralité publique ont chaudement soutenu cette disposition qui fait honneur au maire, et tiennent tête à la campagne déchaînée par les tenanciers, et à laquelle participent malheureusement un certain nombre de médecins... au nom de « l'hygiène publique »! Hélas! n'a-t-il pas été prouvé que l'un d'eux perdait, du fait de la fermeture de ces maisons, plusieurs dizaines de milliers de francs par an!

Cinématographie et Radiodiffusion

Conférence du Conseil international des Femmes

Nous sommes bien en retard pour entretenir nos lecteurs de cette Conférence, qui a eu lieu à Rome, du 5 au 9 octobre dernier, sous les auspices de l'Institut International du Cinématographe Educatif de la S.d.N., dont le directeur de l'Institut, M. de Feo, prit une part active à l'organisation de la Conférence et contribua grandement à son succès. Quinze pays avaient envoyé des délégués, soit l'Allemagne, la Chine, le Danemark, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Perse, la Roumanie, la Suède et la Suisse; et la Société des Nations et le Bureau International du Travail s'étaient également fait représenter. La Conférence était présidée par Mme Dreyfus-Barney, l'active présidente de la Commission du Cinéma du C.I.F.

L'ordre du jour comprenait l'étude des 8 questions suivantes:

1) Les salles. — 2) Les appareils, les films, les filmathèques. — 3) Les différents emplois du cinématographe. — 4) Taxe sur les spectacles. — 5) Censure. — 6) Effet moral sur les individus. — 7) Mesures à prendre pour mieux employer le cinéma en vue de l'éducation individuelle et du rapprochement des peuples. — 8) La radiodiffusion.

De l'étude de la première question, introduite par Mme Coromila (Grèce), il est ressorti que de grands progrès ont été faits en ce qui concerne la surveillance des salles et leur hygiène. La sécurité du public est en général assurée au mieux; mais, malgré de pressantes recommandations, l'usage des films inflammables n'est

Publications reçues

Week-end

« Wochenende » und was man dazu braucht. 71 Bilder eingeleitet und erläutert von Dr. Adolf Behne. Schaubücher 26, — Orell-Füssli Verlag, Zürich. Prix: Fr. 3.

Joli petit livre présentant des vues et des plans de toutes les façons imaginables de créer l'oasis où passer le week-end, les heures bénies des samedis et des dimanches ensoleillés: tentes dressées à l'orée des bois ou sur les grèves chaudes, humbles maisonnettes sous les pommiers fleuris, roulottes remorquées par des autos reluisantes, cuisines en plein air, chambrettes bien amusantes avec leurs couchettes superposées et leurs échelles pour grimper aux lits d'en haut, leur batterie de cuisine dans une armoire, et leur niche où on se débarbouille; ou bien chambres plus grandes et confortables, aux fauteuils de rotin aux divans encombrés de coussins, aux cotons multicolores servant de nappes et de rideaux, ayant même lavabo à eau courante et minuscule salle de bains.

Etes-vous riche? A vous la maison roulante, aussi ingénieusement aménagée que la cabine de luxe d'un grand paquebot, entraînée par l'auto ou juchée sur la barque plate. Votre porte-monnaie est-il dégarni? Filez alors le long des sentiers, accompagné du chant des oiseaux et de la crécelle des sauterelles; gagnez la toute petite maison sans confort excessif, mais si reposant et si gaie, où vous vivrez vos heures de loisir. Que le soleil teinte l'épiderme au jus de tabac, ou que la pluie emplisse les coupes des



Cliché obligeamment prêté par la Maison Orell-Füssli (Zurich).

La roulotte automobile qui facilite l'envol dans la campagne quand vient le "week-end", ne pourrait-elle pas être parfois aussi utilisée pour la propagande suffragiste de village en village, et de ferme en ferme?...



DE-CI, DE-LA

Celles qui s'en vont.

Nous apprenons avec regret le décès survenu à Romont de Mlle Irène Forney, une des rares femmes banquiers, non seulement du canton de Fribourg, mais encore de notre pays, qui dirigeait dans cette ville la succursale de la Banque Populaire.

Mlle Forney était une femme aux idées ouvertes, un excellent exemple d'affaires qui, dans un cadre restreint, a exercé une activité étendue. Féministe de nature, elle n'a jamais été ce que l'on appelle une militante, mais lors de la pétition fédérale suffragiste, par exemple, elle a, toute seule, et dans un milieu hostile, collecté un grand nombre de signatures et de signatures masculines car les hommes éprouvaient pour elle un profond respect.

Mlle Forney ne laisse dans sa ville que des regrets, et la perte de cette femme énergique et bonne sera difficile à combler. Nous présentons à sa famille l'expression de notre sympathie et de nos regrets.

Les femmes devant les tribunaux militaires.

A la suite de la petite note que nous avons publiée récemment sur ce sujet, (voir le *Mouvement* No 368), Mlle Maria Verone nous a écrit pour nous signaler qu'en France également des femmes avocates ont toujours été admises à plaider à la barre des Conseils de guerre. Elle même sans doute a été la première femme qui ait plaidé devant cette juridiction en 1907; de 1914 à 1918, nombreuses sont les avocates qui ont plaidé devant des Conseils de guerre siégeant à l'arrière, et même l'une d'elles, Mlle Marg. Isnard, du barreau de Marseille, devant un Conseil siégeant sur le front.

Une émouvante soutenance de thèse.

Sourde et muette de naissance, Mlle Suzanne Lavaud, qui, dès son enfance, tourna toute son activité vers l'esprit, a été proclamée docteur ès lettres, l'autre jour, en Sorbonne. Au jury, qui présidait M. Baldensperger, assisté de MM. Glay et Morinet, la jeune fille a présenté d'abord une remarquable thèse sur *Marie Lenéru et son théâtre*, puis deux travaux complémentaires consacrés l'un

à la duchesse de Duras, et l'autre à l'Ellelénore d'Adolphe.

Délicate, fine dans une robe vert pâle qui s'harmonisait avec son teint mat et ses courtes boucles brunes, Mlle Suzanne Lavaud, dans cette épreuve émouvante, a montré, ne serait-ce que par les expressions de sa physionomie pensive, la noblesse de son intelligence et de son énergie. Tout à tour, ses trois juges, avec la même perspicacité et le même tact, ont su définir les mérites d'une étudiante qui, privée de la parole et de l'ouïe dès sa naissance, est parvenue à acquérir le moyen d'expression qui la rattache au monde; non seulement au monde que connaissent les êtres qui entendent et qui parlent, mais à celui où ne sont admis que les amoureux de la pensée et de l'art.

Sa mère, directrice du lycée Victor-Duruy, assistait la candidate, intervenant parfois pour lui répéter les questions d'un des trois examinateurs dont les lèvres, révélant des sons par leurs mouvements, n'étaient pas toujours assez bien entendus et qui parlent, mais à celui où ne sont admis que les amoureux de la pensée et de l'art.

Nous pourrions ajouter: de son caractère délicat. Car, si Mlle Lavaud s'inclinait quand elle estime que son adversaire a tort, on ne saurait la conduire à parler contre sa pensée. Elle apporte une vivacité convaincante dans la défense des opinions que ses études lui ont permis de tenir pour indiscutables.

L'auditoire a pu constater à plusieurs reprises, parce que M. M. Baldensperger, Glay et Morinet ont accordé à la jeune universitaire l'hommage indirect qu'elle méritait: ils lui ont fait la partie difficile et, avant de lui décerner, avec le titre de docteur ès lettres, la mention «très honorable», ils lui ont imposé, pour les détails de ses trois ouvrages, autant de petites critiques et de délicats interrogatoires, qu'il éloges. Et c'est la raison du thème choisi par Mlle Lavaud pour sa thèse principale, on devine que le débat a été plus à l'émotion qu'à des sourires; surtout quand M. Glay, suppléant aux lacunes de l'exposé rapide auquel sont tenus les candidats, a lu les pages étonnantes musicales — grâce au style — dans lesquelles l'apologie de Marie Lenéru a analysé la vie intérieure d'une sourde dont l'œuvre théâtrale reflète les plus belles préoccupations de la nature humaine.

(Le Temps)

R. MILLIET.

Une femme greffier.

La Cour d'appel de Bâle-Ville a appelé aux fonctions de greffier de seconde classe à sa chancellerie Mlle Alice Fragnière, de Fribourg et Riehen.

ce jour la réalisation de ce projet. Il y aurait lieu également de donner au mot «éducatif» une définition exacte et de créer un accord international pour la classification de ce genre de films. Puis on entendit Mlle Elsa Matz, députée (Allemagne) qui traita avec compétence la question 5. Elle fit ressortir l'importance de la censure en ce qui concerne le niveau culturel de la production cinématographique: elle exerce une influence non seulement par ses interdictions et ses coupures, mais par le seul fait de son existence! Les femmes ont leur place tout indiquée dans les commissions de censure et il a aussi été question d'y introduire des jeunes gens. Il ne suffit pas de faire le contrôle de la production, mais il faut faire encore celui des affiches, des titres et des spectacles variés, intercalés dans les programmes. Par contre le caractère artistique des films doit être respecté et aucune coupure portant préjudice à la pensée des auteurs, ne devrait être admise.

Mme Diehl (Etats-Unis), en traitant le sixième sujet, releva la grande influence que le cinéma exerce sur les individus et en particulier sur les enfants. Les films inclinaient donc être partout prohibés. Mme Dreyfus-Barney, la présidente, parla ensuite des «mesures à prendre pour mieux employer le cinématographe en vue du rapprochement des peuples». Les films pouvant faire naître des sentiments d'hostilité entre les races et les peuples doivent être rigoureusement exclus des programmes. Enfin M. Béline-Cœuroy (Paris) entreprit l'assemblée du développement de la radiodiffusion au point de vue des relations internationales et de l'éducation. Les femmes peuvent également jouer un grand rôle dans ce domaine. Leurs voix s'enregistrent bien au microphone et elles sont au courant de ce qui peut intéresser et influencer la jeunesse.

Diverses recommandations et résolutions, résumant les idées émises au cours de la Conférence, furent adoptées. A l'issue de la Conférence, une réception, suivie d'une fête artistique, fut offerte aux déléguées à la Villa Falconieri, puis chacune rentra dans son pays ayant fait ample provision d'idées nouvelles et intéressantes. Espérons que cette rencontre aura des effets heureux et que partout on comprendra de plus en plus le rôle important que peut jouer le cinématographe dans l'éducation populaire et l'entente internationale.

H. Z.

geons avec lui l'intérêt qu'il prend à une fourmière qu'après avoir jeté sur son enthousiasme la douche d'un reproche, parce qu'il a oublié de se moucher. Mais nous serons punis, comme le sont tous ceux qui délaissent les grandes choses, pour s'occuper des petites: quand nous serons prêts à nous occuper de celles-là, nous découvrirons qu'elles n'ont plus besoin de nous. Nous connaissons tous la figure symbolique de cet homme qui passa toute sa vie à accumuler des richesses et qui s'aperçut, ensuite, qu'il ne savait plus en jouir; mais nous connaissons moins bien cette autre figure familière: la mère dont les enfants grandis ont enfin appris à être propres et polis, mais qui ont aussi appris, et pour toujours, à chercher ailleurs sympathie et compréhension.

Dans l'implacable mémoire enfantine s'imprime pour toute la vie le souvenir d'un système qui, confronté à une situation difficile de la vie enfantine, s'exaspère en commandements préemptoires. Tout comme nous, ils ne se rendent pas compte, bien souvent, de ce qui se passe dans leur tête, et ils peuvent parfois passer des années sous un régime de tyrannie ou d'incompétence affectueuse, sans se révolter ouvertement; mais dans un coin de leur subconscient est une balance exacte où se pèse chaque action, chaque décision, chaque révélation de caractère; et, quand vient le jour du jugement, quand sonne l'heure de décider une question importante ou de choisir une voie à l'un des tournants de la vie morale, la balance s'incline une fois pour toutes. Alors, nous avons bien souvent le spectacle poignant de l'adolescent qui, dans un moment critique, s'éloigne avec une cruauté et une ingratitude apparentes des cœurs qui l'ont toujours aimé si tendrement et qui se tendent encore vers lui à cette heure. Pendant que ses parents se lamentent de sa désertion, il cherche désespérément autour de lui un père ou une mère. Le fait d'avoir dix-huit ans, ou même trente ans, ne libère pas l'être humain de l'instinct qui le pousse à s'appuyer sur une force et une sagesse supérieures.

D. CANFIELD FISHER.

(A suivre)

pas encore courant. Une enquête faite par l'I.C.E. a démontré que le cinématographe n'offre aucun danger pour la vue, à condition de ne pas projeter de films détériorés, comme cela arrive encore dans les salles de deuxième ordre. Mlle Angelina Tommasi (Italie) introduisit la deuxième question et donna des détails très précis sur les différents modèles de projecteurs, ainsi que sur les films sonores et parlants. Elle suggéra l'idée de créer dans chaque pays des cinémathèques, hors des influences commerciales. L'I.C.E. pourrait aussi tenir un catalogue détaillé des collections nationales, ce qui faciliterait grandement l'échange des films éducatifs entre les divers pays.

Mme Germaine Dulac (France), dont notre journal a publié un interview dans son dernier numéro, était tout indiquée pour introduire le

¹ La raison en est bien simple: c'est que le mètre de film inflammable coûte beaucoup plus cher que le mètre de film combustible! (Red.)

sujet: *Différents emplois du cinématographe*, puisqu'elle est un metteur en scène et un auteur de films d'une haute tenue artistique. L'enseignement par le film a déjà pris un développement important, mais il y aurait encore beaucoup à faire dans ce domaine. M. de Feo fournit à cet égard des détails sur l'activité de l'Institut national italien, lequel a constitué des filmathèques contenant chacune 150 films. Un règlement oblige les directeurs de cinéma à projeter à chaque représentation un film éducatif, fourni par le gouvernement. En outre, des cinémas ambulants parcourent les campagnes et donnent des représentations gratuites de films éducatifs.

La quatrième question, introduite par Mme Binger-Cantor (Pays-Bas), donna également lieu à un intéressant échange d'idées. La diminution des droits de douane pour les films culturels aurait une grande importance. La S. D. N. a déjà étudié cette question et a élaboré un projet de convention internationale; malheureusement des difficultés économiques ont empêché jusqu'à

Education familiale

(Suite)¹

«Tout comme mon aïeule le disait au Seigneur, nous disons presque toujours à l'enfant que nous lui consacrerons notre temps et nos forces quand nous en aurons fini avec toutes les nécessités matérielles; que nous sympathiserons avec les joies, les chagrins et les étonnements de sa fascinante vie intérieure, quand nous nous serons assurés que son apparence nous fera honneur aux yeux de nos voisins. Quand le miracle de la résurrection se présente à lui sous la forme d'un papillon émergeant de son cocon, nous ne répondons à ses questions qu'après lui avoir rappelé qu'il faut dire «s'il vous plaît» et de ne pas crier trop fort; nous ne parla-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

La «guerre du lait» à Bienne

Nos lectrices n'ont pas oublié la campagne menée sous ce nom par les Sociétés féminines de Bienne contre les prétentions exorbitantes des laitiers de cette ville, qui refusaient la livraison du lait à domicile, comme cela se fait partout ailleurs en Suisse. On se souvient que, tous les moyens de conciliation ayant été épuisés, ces Associations ont décidé de boycotter les débits de lait, et ont créé pour les remplacer une «Laiterie centrale des Associations féminines», qui a fonctionné à la satisfaction générale pendant toute l'année qui vient de se terminer.

Mais la campagne a dû reprendre ces dernières semaines, les adversaires de la laiterie mise sur pied avec tant de succès par les femmes ayant mis tout en œuvre pour l'obliger à fermer ses portes. Le lait vendu par elle provenait de Rothembourg, dans le canton de Lucerne. Il était

Université ouvrière de Genève, rapport du Comité pour l'exercice 1930-1931.

Cette section d'éducation de l'Union des syndicats du canton de Genève, fondée il y a vingt-cinq ans, apporte à la classe ouvrière genevoise un complément d'éducation fort apprécié par ses cours, ses conférences, ses soirées musicales et cinématographiques, ses excursions scientifiques, ses visites d'organisations intéressantes et ses voyages d'études. On vient d'y créer des cours pour chômeuses absolument gratuits, enseignant la cuisine, le blanchissage, le repassage et les raccommodages.

J. V.

ROSA NEUENSCHWANDER: «Der Arbeitsplan im Haushalt.»

Le fréquent changement de domestiques et d'employées de maison dans de nombreux ménages provient très souvent d'une mauvaise organisation du travail. Aussi est-il très recommandable et même nécessaire de rédiger un plan de travail bien conçu, qui procure à la ménagère qui l'a adopté de l'assurance et de la tranquillité. Dès que l'employée s'est habituée à son travail, on n'aura plus besoin de lui répéter des explications interminables devenues inutiles. En outre, le plan de travail contribuera à la rationalisation du travail ménager.

E. V. A.

L. CHAPLAIN, directeur de la Maison-école d'infirmières privées, et Mlle CRÉMIEU-ALCAN, docteur en médecine: *Hygiène générale et professionnelle*. (Poinat, éd., Paris.)

Un excellent manuel pour infirmières en premier lieu, mais que nous recommandons chaudement aussi à des mères de famille et à des maîtresses d'école, qui réunit en 150 pages les principes essentiels en matière d'hygiène indispensables aux infirmières. La première partie, intitulée *Hygiène et santé*, *Prophylaxie des maladies contagieuses*, traite de l'eau, de l'habitation, de l'hygiène corporelle et de l'alimenta-



Le „petit Christophe“ en été...

liserons, vous vous y réferez une âme légère et pacifiée.

Installations solitaires et sommaires, ou agglomérations de tentes et de cabanes — véritables villes estivales, — bungalows robustes et primitifs ou humbles bicoques, vite édifiées et d'aspect si sympathique, petite maison bâloise déjà vue à la Saffa, cabane de skieurs glaronnais ou plages peuplées de beaux corps nus fumant au soleil, ou demeures rustiques, ou demeures à prétentions, partout beaucoup d'ingéniosité, parfois du goût, toujours une adaptation assez réussie aux exigences de la vie en plein air.

Nos villes, nos villages même, pour peu que nous les traversons, sont de jour en jour plus détestables à habiter à force de vacarme, de poussière et d'odeurs. Heureux donc sont ceux qui se réfugient dans les petites maisons des

«week-end, échappant ainsi aux pestes modernes mécaniques et hurlantes, et retapant leurs nerfs et leurs pommons. Ne négligeons pas d'encourager les constructeurs qui savent nous créer des asiles en pleine nature et à prix modique.

JEANNE VUILLIOMENET.

P. S. — Croirait-on qu'il est des gens auxquels ne suffit pas le gazon des oiseaux, et qui emportent en week-end leur gramo??...

Annuaire des Femmes suisses

Ce XI^{ème} volume de l'*Annuaire* a été annoncé en son temps. Il paraît après une éclipse causée par des raisons financières. Saluons son retour en montrant que nous reconnaissons l'utilité de cette publication.



...et en hiver

(Deux clichés obligeamment prêtés par la maison Christoph u. Unmack, Niesky, Ober-Lausitz.)

M.-L. PRES.